



Viser juste : Objectifs de migrants parlant le français pour le district de Manitoulin, de 2016 à 2026

Février 2022

Par : Mercedes Labelle



**RÉSEAU
du NORD**

Soutien à l'immigration
FRANCOPHONE

NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

Giwednong Aakomenjigewin Teg
ᑲ ᐃᑕᑕᑦᐱᑦᐱᑦ ᐱᑦᐱᑦᐱᑦ ᐱᑦᐱᑦᐱᑦ
Institu dPolitik di Nor

IPN – Ques nous sommes

Président & DG

Charles Cirtwill

Conseil d'administration

Florence MacLean (Président du conseil)	Suzanne Bélanger-Fontaine
Kim Jo Bliss (Conseil d'administration)	Christine Leduc
Dwayne Nashkawa (Vice-président du Nord-Est)	Dr. Donna Rogers
Kevin Eshkawkogan (Secrétaire)	Alan Spacek
Pierre Riopel (Trésorier)	Brent Takenay
Charles Cirtwill (Président et Chef de la direction)	Dr. Harley d'Entremont
	Ralph Falcioni
	Eric Rutherford
	Mariette Sutherland
	Brian Vaillancourt

Conseil consultatif

Jean Pierre Chabot (Président, Conseil consultatif)	Martin Bayer
Michael Atkins	Cheryl Brownlee
Pierre Bélanger	Chief Patsy Corbiere
Katie Elliott	Rebecca Foisy
Shane Fugere	George Graham
Cheryl Kennelly	Winter Dawn Lipscombe
Dr. George C. Macey	Bill Spinney
Dr. Brian Tucker	

Conseil de recherche

Dr. Heather Hall (Présidente, Conseil de recherche)	Jacques Doucet
Dr. Hugo Asselin	Carolyn Hepburn
Ken Carter	Brittany Paat
Dr. Peter Hollings	Dr. David Robinson
Dr. Barry Prentice	
Dr. Lindsay Tedds	
Riley Burton	

Reconnaissance des territoires traditionnels

L'IPN voudrait rendre hommage aux Premières Nations, sur les territoires traditionnels desquelles nous vivons et travaillons. Le fait d'avoir nos bureaux situés sur ces terres est une chance dont l'IPN est reconnaissant, et nous tenons à remercier toutes les générations qui ont pris soin de ces territoires.

Nos bureaux principaux:

- Celui de Thunder Bay sur le territoire visé par le Traité Robinson-Supérieur, sur le territoire traditionnel des Anishnaabeg.
- Celui de Sudbury sur le territoire visé par le Traité Robinson-Huron, sur le territoire traditionnel des Atikameksheng Anishnaabeg.
- Kirkland Lake se trouve sur le territoire du traité Robinson-Huron et la terre est le territoire traditionnel des peuples Cree, Ojibway et Algonquin.
- Tous deux abritent de nombreux peuples des Premières nations, des Inuits et des Métis.

Nous reconnaissons et apprécions le lien historique que les peuples autochtones entretiennent avec ces territoires. Nous reconnaissons les contributions qu'ils ont apportées pour façonner et renforcer ces communautés, la province et le pays dans son ensemble.

Ce rapport a été rendu possible grâce au soutien de notre partenaire, la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario. L'Institut des politiques du Nord exprime sa grande appréciation pour leur généreux soutien, mais insiste sur ce qui suit : Les points de vue de ces commentaires sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Institut, de son conseil d'administration ou de ceux qui le soutiennent. Des citations de ce texte, avec indication adéquate de la source, sont autorisées.

Les calculs de l'auteur sont basés sur les données disponibles au temps de publication et sont sujets aux changements.

Traduit par: Rossion Inc.
Éditeur: Gisèle Regimbal

© 2022 Northern Policy Institute
Published by Northern Policy Institute
874 Tungsten St.
Thunder Bay, Ontario P7B 6T6

 **sgfpno** Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Partagez les services d'un analyste grâce au Projet coopératif d'analystes du Nord:

Le Projet coopératif d'analystes du Nord, mis sur pied par l'Institut des politiques du Nord, permet aux membres de mutualiser les services d'un analyste des politiques professionnel. En mettant en commun nos ressources, nous donnons aux plus petits villages ou organismes de bienfaisance locaux la possibilité d'accéder à une expertise haut de gamme à un prix abordable.

À propos de l'Institut des politiques du Nord (IPN):

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant du Nord de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des données probantes, trouvons des occasions de création de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay, Sudbury et Kirkland Lake. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en matière de politiques socioéconomiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.

Partenaire de projet:

Réseau du Nord

Réseau du Nord crée des liens entre les organismes de toutes les régions du Nord de l'Ontario, telles que: Timmins, North Bay, Sault Ste. Marie et Thunder Bay, afin de mettre en place un système pour faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants.

Le Réseau du Nord suit les objectifs du plan stratégique élaboré par le comité directeur:

- Accroître le nombre d'immigrants d'expression française de manière à accroître le poids démographique des communautés francophones en situation minoritaire.
- Améliorer la capacité d'accueil des communautés francophones en situation minoritaire et renforcer les structures d'accueil et d'établissement pour les nouveaux arrivants d'expression française.
- Assurer l'intégration économique des immigrants d'expression française au sein de la société canadienne et des communautés francophones en situations minoritaires en particulier.
- Assurer l'intégration sociale et culturelle des immigrants d'expression française au sein de la société canadienne et des communautés francophones en situation minoritaire.
- Favoriser la régionalisation de l'immigration francophone à l'extérieur de Toronto, Montréal et Vancouver.

À propos des l'autrice

Mercedes Labelle



Mercedes Labelle a obtenu en 2020 un baccalauréat spécialisé en sciences politiques et systèmes urbains de l'Université McGill. Au cours de ses études, elle s'est concentrée sur la politique canadienne et les processus de politique publique, en étudiant plus particulièrement la répartition inégale des avantages et des services entre les communautés urbaines et rurales. À McGill, Mercedes a fourni des analyses sur la politique canadienne pour le McGill Journal of Political Studies (MJPS). Grâce à sa participation à la MJPS, Mercedes a acquis une meilleure compréhension des divers intérêts et besoins de la population canadienne. Ayant grandi au Canada, aux États-Unis et en Espagne, Mercedes a hâte de retourner dans le nord de l'Ontario, où sa famille réside maintenant. Pendant son temps libre, Mercedes aime écouter des podcasts, cuisiner et lire.

Table des matières

Qui nous sommes2

À propos de l'autrice et le partenaire3

Sommaire5

Cibles de migrants parlant le français et francophones
dans l'ensemble du Nord de l'Ontario6

Introduction7

Méthodologie8

Analyse de la population francophone12

Conclusion13

Références.....14



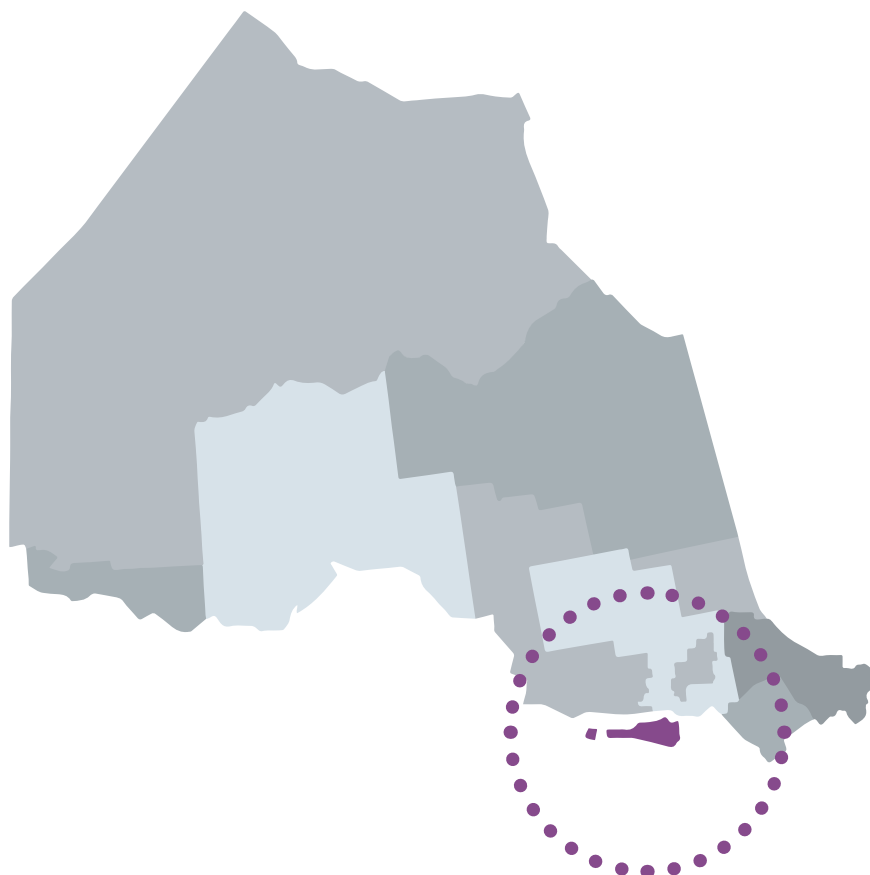
Sommaire

Au cours des prochaines années, de nombreux districts des régions du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario connaîtront une augmentation du nombre de personnes âgées avec une proportion plus élevée que les niveaux provinciaux. Cela signifiera des pénuries futures sur le marché du travail et un besoin accru de rétention des jeunes et de migration vers ces régions. Compte tenu du besoin accru de migration en général, il convient également de prendre en compte la répartition démographique des futurs migrants, afin d'éviter un déclin plus rapide de sous-groupes spécifiques de la population qui suivent la tendance générale du vieillissement de la population.

Cet article évalue le nombre de futurs migrants francophones et qui parlent le français qui devrait être atteint dans le district de Manitoulin, par rapport au nombre total de migrants futurs, afin de maintenir les proportions actuelles de personnes parlant le français et de francophones dans le principal groupe d'âge actif du district. L'établissement d'une cible de référence pour le nombre de migrants parlant le français et francophones permet de maintenir l'équilibre actuel de la main-d'œuvre, si les ratios des populations francophones et parlant le français en âge de travailler demeurent constants en tant que part de la population totale.

Lors de l'analyse du principal groupe d'âge actif, la recherche constate que pour maintenir la proportion de personnes parlant le français dans le district de Manitoulin en 2016, il est estimé qu'entre **7,2 pour cent et 7,6 pour cent** des futurs migrants d'entrée devraient parler le français, soit de **198 à 227** personnes. D'autre part, entre **3,8 pour cent et 4,1 pour cent** des futurs migrants d'entrée devraient être francophones pour maintenir la proportion actuelle de la population francophone dans le principal groupe d'âge actif, ce qui représente entre **107 et 120** migrants d'entrée requis. Ainsi, si les cibles sont atteintes, le district pourra compter jusqu'en 2026 sur un bassin suffisant de personnes ayant les compétences linguistiques requises pour pourvoir les emplois qui exigent actuellement la connaissance du français, ou en tirent avantage.

Pour soutenir les efforts de recrutement et de rétention ciblés, les communautés peuvent travailler en collaboration avec les programmes existants et élaborer de nouvelles initiatives pour favoriser la migration des personnes qui parlent le français et des francophones. Des services adéquats facilement identifiables doivent également être mis en place dans la communauté pour répondre aux besoins des personnes parlant le français et des francophones recrutés. Enfin, le district doit également continuer de travailler au niveau organisationnel et individuel à la création de communautés accueillantes pour les migrants francophones et qui parlent le français, et assurer le plein emploi de ceux et celles qui vivent déjà dans les communautés.



Cibles de migrants parlant le français et francophones dans l'ensemble du Nord de l'Ontario

Cette série d'articles évalue le nombre de futurs migrants parlant le français et francophones qui devraient être atteint dans les 5 grandes villes et les 11 districts du Nord de l'Ontario, par rapport au nombre total de migrants entre 2016 et 2026. Le but de ces cibles est de conserver les proportions actuelles de personnes parlant le français et de francophones dans le principal groupe d'âge actif d'une région donnée.

Comme chaque article porte sur une ville ou un district en particulier, voici deux tableaux récapitulatifs à des fins de comparaisons.

Cibles pour les villes: Migrants d'entrée requis parlant le français ou francophones, de 2016 à 2026

Ville	% – Personnes parlant le français	Nbre de personnes parlant le français	% – Francophones	Nbre de personnes francophones
Grand Sudbury	De 37,8 à 38,0	De 10 544 à 12 391	De 32,6 à 33,7	De 9 405 à 10 616
North Bay	De 21,2 à 21,3	De 3 442 à 3 598	De 16,4 à 16,6	De 2 690 à 2 773
Sault Ste. Marie	De 5,8 à 6,3	De 851 à 1 039	De 5,2 à 5,5	De 812 à 865
Timmins	De 47,8 à 48,9	De 3 716 à 4 712	De 41,1 à 41,5	De 3 231 à 3 961
Thunder Bay	De 3,3 à 3,5	De 774 à 863	De 3,6 à 3,7	De 875 à 901

Cibles pour les districts: Migrants d'entrée requis parlant le français ou francophones, de 2016 à 2026

District	% – Personnes parlant le français	Nbre de personnes parlant le français	% – Francophones	Nbre de personnes francophones
Algoma	De 9,3 à 9,7	De 1 412 à 1 658	De 10,0 à 10,5	De 1 592 à 1 706
Cochrane	De 57,6 à 57,8	De 5 589 à 5 766	De 54,5 à 54,7	De 5 284 à 5 454
Grand Sudbury	De 37,3 à 37,7	De 7 431 à 9 695	De 33,4 à 35,7	De 7 119 à 8 595
Sudbury	De 34,0 à 34,1	De 1 577 à 1 643	De 28,2 à 28,5	De 1 320 à 1 363
Manitoulin	De 7,2 à 7,6	De 198 à 227	De 3,8 à 4,1	De 107 à 120
Nipissing	De 33,2 à 33,3	De 5 135 à 5 175	De 29,2 à 29,4	De 4 546 à 4 534
Parry Sound	De 6,3 à 6,5	De 705 à 815	De 3,9 à 4,0	De 447 à 489
Timiskaming	De 34,0 à 34,1	De 1 552 à 1 988	De 27,8 à 29,3	De 1 339 à 1 619
Kenora	De 4,0 à 4,1	De 412 à 442	De 3,5 à 3,6	De 376 à 383
Rainy River	De 3,0 à 3,1	De 83 à 97	De 2,9 à 3,2	De 88 à 89
Thunder Bay	De 4,7 à 5,1	De 933 à 1 116	De 6,2 à 6,5	De 1 302 à 1 355

Introduction

L'objectif du présent article est d'estimer le nombre de futurs migrants parlant le français que le district de Manitoulin devrait accueillir au cours des dix prochaines années pour maintenir la proportion de 2016 de la population qui parle le français dans le principal groupe d'âge actif, soit 6,1 pour cent. L'analyse couvrirait également la population francophone, laquelle comprend actuellement 3,0 pour cent du principal groupe d'âge actif. Les migrants francophones et qui parlent le français sont essentiels à la longévité de la langue et de la culture associées à ces groupes démographiques.

La différence de répartition des âges de la population parlant le français et de la population francophone vient grossir les chiffres. Les populations francophone et parlant le français du district de Manitoulin sont nettement plus âgées que les populations non francophone et ne parlant pas le français. Ces résultats indiquent que les populations francophone et parlant le français ne sont pas bien positionnées pour maintenir leur part de la population en âge de travailler au cours des dix prochaines années. Ainsi, les estimations pour la migration d'entrée requise pour la population sont plus élevées que sa proportion actuelle du principal groupe d'âge actif.

La notion de « parlant le français » est dérivée de la variable « Connaissance des langues officielles » du Recensement de 2016 et « désigne la capacité d'une personne de soutenir une conversation en anglais seulement, en français seulement, dans les deux langues [officielles], ou dans ni l'une ni l'autre. Dans le cas d'un enfant qui n'a pas encore appris à parler, cela comprend les langues que l'enfant apprend à parler à la maison » (Statistique Canada, 2017). Ceux et celles qui ont indiqué avoir une connaissance du français seulement ou une connaissance de l'anglais et du français ont donc été inclus dans la population qui parle le français. La définition de « francophone » utilisée est indiquée plus bas.

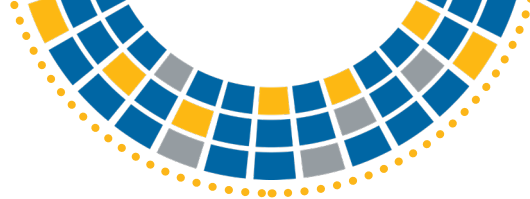
Le présent article vise à approfondir les résultats d'un article publié précédemment par Alex Ross et Fenfang Li, intitulé *Migrants parlant le français dans la région du Grand Sudbury : 2017-2026* (novembre 2019). Cette série a pour objectif d'étendre les estimations pour les migrants francophones et parlant le français requis à tous les districts, ainsi qu'aux cinq plus grandes villes du Nord de l'Ontario; plus précisément, le présent article examine la migration vers le district de Manitoulin. De plus, la méthodologie a également été actualisée pour mieux refléter et estimer la mobilité sur un horizon de dix ans, prendre en compte les taux de mortalité dans le principal groupe d'âge actif et estimer les taux de mobilité selon l'âge afin de contrôler les différences entre les groupes démographiques.

Comme les régions du Nord de l'Ontario connaîtront une augmentation du nombre de personnes âgées au cours des prochaines années, avec une proportion plus élevée que les niveaux provinciaux, cela signifiera des pénuries futures sur le marché du travail. En même temps, le besoin de rétention des jeunes et de migration vers les régions du Nord, de l'Ouest et du Centre de l'Ontario va croître. En raison des nouveaux programmes d'immigration gouvernementaux, comme le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord, l'Initiative des communautés francophones accueillantes et différents programmes de jumelage, les cibles pour les migrants francophones et parlant le français doivent être définies et priorisées en vue de permettre de combler ces pénuries futures.

Définitions:

1. **Principal groupe d'âge actif:** les personnes âgées de 25 à 64 ans.
2. **Principal groupe d'âge actif parlant le français:** les personnes qui parlent le français et qui appartiennent, par leur âge, au principal groupe d'âge actif.
3. **Principal groupe d'âge actif ne parlant pas le français:** les personnes qui parlent l'anglais seulement ou une autre langue non officielle et qui appartiennent, par leur âge, au principal groupe d'âge actif.
4. **Population de base de 2026:** la population de 2016, ajustée sur 10 ans (les personnes âgées de 15 à 54 ans en 2016), tout en prenant également en compte les décès dans chaque groupe d'âge. La population de base ne tient pas compte de la migration, ce que le présent article vise à déterminer.
5. **Projections démographiques du ministère des Finances pour 2026¹:** cette variable fait appel aux projections de population du ministère des Finances pour déterminer le principal groupe d'âge actif en 2026. Les chiffres concernant la population francophone et la population parlant le français en 2026 sont établis en utilisant les pourcentages de 2016 de la proportion de population dans le principal groupe d'âge actif de chaque groupe, qui ont ensuite été appliqués aux projections du ministère des Finances pour 2026 afin d'établir les cibles.
6. **Géographie:** Cette analyse a été réalisée pour les districts suivants: Nipissing, Parry Sound, Manitoulin, Sudbury, Grand Sudbury, Timiskaming, Cochrane, Algoma, Thunder Bay, Rainy River et Kenora. De plus, l'analyse a été effectuée pour les villes suivantes: North Bay, Grand Sudbury, Sault Ste. Marie, Timmins et Thunder Bay.
7. **Horizon:** de 2016 à 2026.
8. **Population parlant le français:** L'Institut des politiques du Nord (IPN) utilise la variable du recensement de Statistique Canada de « Connaissance des langues officielles », comme expliqué dans l'introduction ci-dessus. Les personnes qui connaissent le « français » ou « le français et l'anglais » composent le groupe parlant le français.
9. **Population francophone:** Cette définition est dérivée de la définition du Programme de données communautaires de « francophone », qui prend en compte la « première langue officielle parlée », la « langue parlée le plus souvent à la maison » et la « langue maternelle » d'une personne (toutes ces expressions ayant été définies et recueillies par Statistique Canada).

¹Le ministère des Finances publie une mise à jour annuelle des projections démographiques pour l'Ontario et ses divisions de recensement selon l'âge et le sexe. Les projections utilisées dans le présent article ont été produites à l'été de 2020 et reflètent les tendances les plus récentes relatives à la fécondité, à la mortalité et à la migration (ministère des Finances, 2020c). Ce modèle par cohortes et composantes est habituellement utilisé par les organismes à vocation statistique et est considéré comme étant une méthode fiable (Dion, 2015).



Méthodologie

Établissement des cibles pour le principal groupe d'âge actif en 2026

En premier lieu, puisque l'objectif de cet article est de prévoir les nombres requis pour conserver un pourcentage constant de personnes parlant le français dans le principal groupe d'âge actif, le pourcentage de personnes parlant le français dans le principal groupe d'âge actif en 2016 établit le point de référence pour 2026. Le pourcentage de 2016 peut être appliqué aux projections totales pour 2026 du ministère des Finances pour obtenir le nombre ciblé de personnes parlant le français dans le principal groupe d'âge actif en 2026. Les projections du ministère des Finances, définies précédemment, prennent en compte les naissances, les décès et la migration.

La population totale du district de Manitoulin s'élève à 12 955 habitants, dont 700 personnes parlant le français et 430 francophones. En 2016, la population du principal groupe d'âge actif atteignait 6 325 personnes, dont 385 parlaient le français. Par conséquent, le pourcentage de personnes parlant le français dans le principal groupe d'âge actif en 2016 était de **6,1**, qui servira de cible pour 2026.

Les projections démographiques du ministère des Finances pour 2026 estiment que le nombre de personnes faisant partie du principal groupe d'âge actif du district de Manitoulin sera de 6 384. La part en pourcentage de 2016 de 6,1 est appliquée au nombre total estimé de personnes en âge de travailler pour donner une cible de **389** personnes parlant le français dans le principal groupe d'âge actif en 2026.

Calcul de la migration nette requise de 2016 à 2026

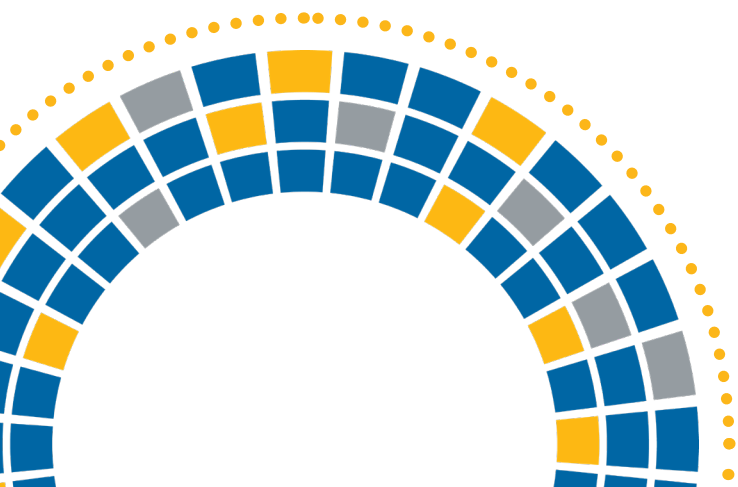
Une fois la cible pour 2026 établie, il faut déterminer la voie à suivre pour l'atteindre. Cela peut se faire en examinant la population de 2016 et en déterminant quelles personnes et combien d'entre elles parmi la population composeront le principal groupe d'âge actif en 2026.

Comme mentionné ci-dessus, la population du principal groupe d'âge actif en 2016 s'élevait à 6 325 personnes, dont 385 parlaient le français. À partir de là, nous pouvons examiner les personnes âgées de 15 à 54 ans en 2016, qui auront de 25 à 64 ans en 2026 (le principal groupe d'âge actif). En plus de déterminer le nombre de personnes qui intégreront et quitteront le principal groupe d'âge actif, nous établirons les taux de mortalité dans chaque groupe d'âge au cours de la période de dix ans.

En utilisant les données des dix dernières années disponibles pour le district de Manitoulin, nous avons effectué une analyse des taux de mortalité sur dix ans pour chaque groupe d'âge par tranche de cinq ans pour produire un taux de mortalité selon l'âge. En tenant compte du processus du vieillissement et des taux de mortalité, il est possible d'estimer le principal groupe d'âge actif en 2026, autrement appelé la « population de base » dans le présent article. La population de base ne tient pas compte de la migration, qui est calculée dans les sections qui suivent.

Il en résulte une population de base totale en 2026 de 5 313 personnes, dont 254 personnes parlant le français. Comme la population de base *ne tient pas* compte de la migration, qui est toutefois *prise en compte* dans les projections démographiques pour 2026 du ministère des Finances, l'écart entre les deux estimations de 2026 représente les **migrants nets**.

Ainsi, en utilisant les projections démographiques du ministère des Finances et les estimations de population de base, l'écart entre les populations parlant le français en 2026 est de **135** personnes. Par conséquent, pour conserver sa proportion de 6,1 pour cent de personnes parlant le français dans le principal groupe d'âge actif, le district de Manitoulin doit attirer **135 migrants nets** en tout entre 2016 et 2026, provenant d'autres régions du Canada ou d'autres pays.



Le Tableau 1 ci-dessous résume la population de 2016, la population projetée de 2026, de même que le nombre de migrants nets requis pour le district de Manitoulin.

Tableau 1: Principal groupe d'âge actif du district de Manitoulin : population actuelle et projections

	Recensement de 2016	Population de base en 2026 (y compris les décès)	Migrants nets, de 2017 à 2026	Projections du ministère des Finances pour 2026
Principal groupe d'âge actif	6 325	5 313	1 071	6 384
Principal groupe d'âge actif, parlant le français	385	254	135	389*
Principal groupe d'âge actif, ne parlant pas le français	5 940	5 059	936	5 995

* Il s'agit là du nombre nécessaire pour maintenir la proportion de personnes parlant le français de 7,3 pour cent dans le principal groupe d'âge actif.

(Remarque : Les migrants nets requis représentent la différence entre la population de base de 2026, qui comprend les décès, et les projections du ministère des Finances pour 2026.)

Le fait d'établir la migration nette ne brosse qu'une partie du tableau. Pour déterminer la proportion des nouveaux migrants qui devrait être définie comme cible dans le district de Manitoulin, nous devons tout d'abord déterminer le taux auquel le principal groupe d'âge actif parlant le français quitte la région. Deux méthodes sont utilisées pour estimer ce taux à partir des données sur la mobilité du recensement et des données sur la mobilité des déclarants, ce qui permettra d'obtenir une plage de cibles d'immigration fondées sur des tendances possibles en migration de sortie.

Calcul du nombre de migrants d'entrée requis à partir du taux de mobilité tiré des données du recensement

Pour calculer le taux de mobilité, il est important de noter les différences entre les groupes d'âge. Les plus jeunes ont tendance à être plus mobiles, car ils sont en début de carrière et que leur famille n'est souvent pas encore fondée. L'analyse des regroupements démographiques plus âgés fait ressortir des différences significatives dans la composition par âge entre la population parlant le français et la population ne parlant pas le français; il en va de même pour les francophones. Ainsi, les taux de mobilité du recensement et de la mobilité des déclarants ont été calculés pour les personnes âgées de 25 à 44 ans et les personnes âgées de 45 à 64 ans pour rendre compte de l'effet de l'âge sur la mobilité.

D'entrée de jeu, le taux de mobilité tiré des données du recensement a été calculé à partir du nombre total de toutes les personnes ayant déménagé, moins celles qui ont déménagé, mais sont restées à l'intérieur du district², exprimé en pourcentage de la population totale. Comme indiqué précédemment, ces calculs ont été effectués pour deux groupes d'âge : de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans, formant ensemble le principal groupe d'âge actif. Le taux de mobilité des deux groupes a été rajusté de façon à représenter une période de dix ans; le taux de mobilité sur dix ans représente les personnes faisant partie de la population de 2016 qui quitteront le district entre 2016 et 2026, signifiant ainsi qu'il sera nécessaire de les remplacer par des migrants d'entrée pour atteindre les cibles pour 2026 établies ci-dessus.

En utilisant les données sur la mobilité du recensement, on estime qu'environ 49,2 pour cent des personnes âgées de 25 à 44 ans en 2016 quitteront le district de Manitoulin d'ici 2026. En ce qui concerne les personnes âgées de 45 à 64 ans, ce pourcentage diminue pour s'établir à 31,4 pour cent. En appliquant ces deux pourcentages à leur groupe d'âge respectif, les calculs indiquent que 1 199 personnes du groupe plus jeune et 902 personnes du groupe plus âgé quitteront la région

²Les personnes ayant déménagé sont définies comme étant des « personnes qui ont déménagé d'une résidence à une autre ». Pour mieux adapter l'analyse, les non-migrants, définis comme étant « des personnes ayant déménagé, mais qui sont demeurées dans la même subdivision de recensement » n'ont pas été inclus dans les calculs du taux de mobilité de l'IPN aux fins du présent article. Ainsi, la définition pratique de l'expression « personne ayant déménagé » ne comprend que les migrants, internes (qui sont restés au Canada) et externes (qui ont déménagé à l'extérieur du Canada).

d'ici 2026, pour un total de **2 101** migrants de sortie au cours d'une période de dix ans. Le nombre total de personnes parlant le français faisant partie du principal groupe d'âge actif qui devraient quitter la région au cours de la même période s'élèverait à **92** personnes.³ Par conséquent, pour conserver le pourcentage actuel de personnes parlant le français du principal groupe d'âge actif, les chiffres sur la mobilité du recensement indiquent que 92 migrants d'entrée parlant le français sont requis d'ici 2026.

De plus, le fait d'additionner le chiffre de 135 migrants nets calculé ci-dessus aux 92 migrants de sortie qui devront être remplacés indique qu'un total de **227** migrants d'entrée parlant le français sont requis dans le principal groupe d'âge actif, ou **7,2 pour cent** de tous les migrants d'entrée dans le district de Manitoulin entre 2016 et 2026.

Calcul du nombre de migrants d'entrée requis à partir du taux de mobilité des déclarants

La seconde méthode utilisée pour calculer la mobilité est semblable à celle utilisée ci-dessus, alors que la mobilité a été calculée pour les deux groupes d'âge suivants : les personnes âgées de 25 à 44 ans et celles âgées de 45 à 64 ans. Les estimations de la migration des déclarants qui sont basées sur une comparaison des adresses figurant sur les déclarations de revenus des particuliers de chaque année ne comprennent que les personnes ayant déménagé dans une autre division de recensement ou région métropolitaine en tant que migrants de sortie. Ainsi, dans la lignée des calculs de la mobilité à partir des données du recensement, les personnes qui ont déménagé, mais sont demeurées dans le district de Manitoulin, ne sont pas prises en compte pour déterminer le taux de mobilité. Une limitation à mentionner concernant les estimations de la mobilité, dans les calculs à partir des données du recensement et ceux à partir des données sur les déclarants, est l'incapacité de distinguer entre les personnes ayant déménagé qui se sont installées à l'extérieur du district de Manitoulin, mais continuent de travailler dans le district de Manitoulin, contribuant ainsi à son principal groupe d'âge actif, tout en étant identifiées comme étant des migrants de sortie.

Les taux de mobilité sur un an ont été calculés pour chaque groupe d'âge en utilisant une moyenne sur dix ans, puis rajustés pour représenter la mobilité sur dix ans. En utilisant les données sur la mobilité des déclarants, on estime qu'environ 41,7 pour cent des personnes âgées de 25 à 44 ans en 2016 auront quitté le district de Manitoulin d'ici 2026. En ce qui concerne les personnes âgées de 45 à 64 ans, ce pourcentage diminue pour s'établir à 18,0 pour cent. Encore une fois, en appliquant ces deux pourcentages à leur groupe d'âge respectif, les calculs de la mobilité indiquent que 1 017 personnes du groupe plus jeune et 517 personnes du groupe plus âgé quitteront la région d'ici 2026, pour un total de **1 533** migrants de sortie au cours d'une période de dix ans. Le nombre total de personnes parlant le français faisant partie du principal groupe d'âge actif qui devraient quitter la région au cours de la même période s'élèverait à **63** personnes. Par conséquent, les estimations de la migration des déclarants indiquent que pour conserver le pourcentage actuel de personnes parlant le français dans le principal groupe d'âge actif, 63 migrants d'entrée parlant le français sont requis d'ici 2026.

Pour tenir compte de la migration nette calculée ci-dessus, les 135 migrants nets peuvent être ajoutés aux 63 migrants d'entrée requis pour établir la nécessité d'attirer un nombre total de **198** migrants parlant le français dans le principal groupe d'âge actif, ou **7,6 pour cent** de tous les migrants d'entrée entre 2016 et 2026.

En utilisant les calculs de la mobilité à partir des données du recensement et ceux à partir des données sur la mobilité des déclarants, on estime qu'entre 7,2 pour cent et 7,6 pour cent de tous les migrants d'entrée du principal groupe d'âge actif entre 2016 et 2026 doivent être des personnes parlant le français, représentant une fourchette de 198 à 227 personnes. Cette fourchette permettra au district de Manitoulin de conserver sa proportion actuelle de personnes parlant le français à 6,1 pour cent du principal groupe d'âge actif jusqu'en 2026.

Le Tableau 2 montre le nombre estimé de migrants d'entrée requis pour maintenir la même proportion de personnes parlant le français de 2016 dans le principal groupe d'âge actif.

Tableau 2: Proportion et nombre estimés de migrants d'entrée requis parlant le français dans le district de Manitoulin

	Nombre estimé de migrants d'entrée requis, sur un horizon de 10 ans (fourchette)	% du nombre total de migrants d'entrée
Total du principal groupe d'âge actif	De 2 604 à 3 172	–
Principal groupe d'âge actif, parlant le français	De 198 à 227	De 7,2 % à 7,6 %
Principal groupe d'âge actif, ne parlant pas le français	De 2 407 à 2 945	De 92,4 % à 92,8 %

* C'est la fourchette de migrants d'entrée requis, en pourcentage du nombre total de migrants, pour maintenir la part actuelle de la population parlant le français du principal groupe d'âge actif à 6,1 pour cent.

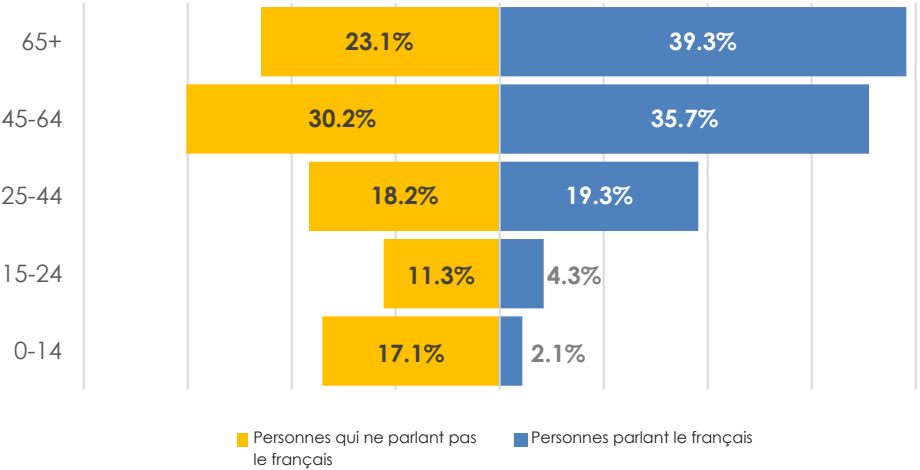
³Ces chiffres ont été obtenus en appliquant les taux de mobilité (49,2 pour cent et 31,4 pour cent) à leur groupe d'âge respectif, de la population totale et de la population parlant le français.

De plus, l'analyse suggère que dans l'ensemble, la population parlant le français du district de Manitoulin est nettement plus âgée que l'ensemble de la population. Les facteurs démographiques, associés aux tendances en migration, et la proportion globale initiale de personnes parlant le français dans le principal groupe d'âge actif en 2016, contribuent à la fourchette de pourcentages requise pour conserver la part actuelle de personnes parlant le français.

Lorsqu'on examine la répartition selon l'âge de la population du recensement de 2016, la population parlant le français a une part supérieure de personnes approchant l'âge de la retraite, par comparaison à la population ne parlant pas le français. Environ 35,7 pour cent de la population parlant le français a entre 45 et 64 ans, par rapport à 30,2 pour cent pour la population ne parlant pas le français. Donc, une proportion plus élevée de la population parlant le français quittera le marché du travail au cours des dix prochaines années. De plus, lorsqu'on examine le nombre de personnes qui entreront sur le marché du travail et feront partie du principal groupe d'âge actif dans les années à venir (âgées de 0 à 24 ans), 6,4 pour cent de la population parlant le français se trouve dans ce groupe d'âge, alors que les personnes ne parlant pas le français représentent 28,4 pour cent de leur population entre ces deux âges.

De plus, 23,6 pour cent de la population parlant le français du district de Manitoulin fait partie de la jeune main-d'œuvre (de 15 à 44 ans) comparativement à 29,5 pour cent pour la population ne parlant pas le français. Si on jette un regard sur les scénarios futurs, la population ne parlant pas le français dans le district de Manitoulin est mieux positionnée pour conserver sa proportion actuelle du principal groupe d'âge actif, mais les personnes parlant le français constituent un plus grand pourcentage du principal groupe d'âge actif.

Figure 1: Répartition selon l'âge des personnes parlant le français et des personnes qui ne parlant pas le français dans le district de Manitoulin



Source: Calculs de l'auteure. Statistique Canada. Portrait du groupe cible de la population selon la connaissance des langues officielles, totalisation personnalisée, Programme de données communautaires (PDC), 2016.

Analyse de la population francophone

Les mêmes méthodologie et approche, décrites plus haut, ont été appliquées pour la population francophone du district de Manitoulin. Les résultats estiment qu'entre 3,8 pour cent et 4,1 pour cent de tous les nouveaux migrants d'entrée doivent être francophones pour maintenir la proportion de francophones dans le principal groupe d'âge actif en 2016 à 3,0 pour cent dans le district.

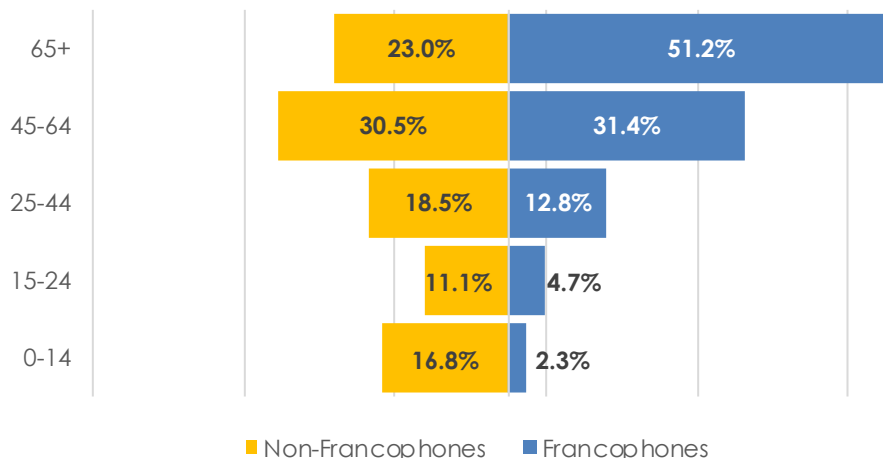
Tableau 3: Proportion et nombre estimés de migrants d'entrée requis francophones dans le district de Manitoulin

	Nombre estimé de migrants d'entrée requis, sur un horizon de 10 ans (fourchette)	% du nombre total de migrants d'entrée
Total du principal groupe d'âge actif	De 2 604 à 3 172	–
Nombre de francophones dans le principal groupe d'âge actif	De 107 à 120	De 3,8 % à 4,1 %
Nombre de non-francophones dans le principal groupe d'âge actif	De 2 497 à 3 052	De 95,9 % à 96,2 %

Les différences dans la répartition selon l'âge entre la population francophone et la population non francophone constituent un facteur contributif à la disparité entre les pourcentages. Les francophones du district de Manitoulin sont, en moyenne, beaucoup plus âgés que les non-francophones. En fait, 51,2 pour cent de la population francophone est âgée de plus de 65 ans, alors que 23,0 pour cent seulement de la population non francophone appartient à ce groupe d'âge. De plus, un pourcentage plus élevé, soit 31,4 pour cent, de tous les francophones approchent de l'âge de la retraite (de 45 à 64 ans), comparativement à 30,5 pour cent pour les non-francophones. Enfin, seulement 4,7 pour cent de la population francophone intégrera le principal groupe d'âge actif au cours de la prochaine décennie (les personnes qui sont actuellement âgées de 15 à 24 ans), alors que 11,1 pour cent de la population non francophone deviendra le principal groupe d'âge actif au cours de la même période.

Ces résultats indiquent que, comparés aux non-francophones, les francophones quitteront le marché du travail à un taux plus élevé, alors qu'une proportion plus faible de sa population sera sur le point de faire partie du principal groupe d'âge actif.

Figure 2: Répartition selon l'âge des francophones et des non-francophones du district de Manitoulin



Source: Calculs de l'auteure. Statistique Canada. Portrait du groupe cible de la population francophone, totalisation personnalisée, Programme de données communautaires (PDC), 2016.

Conclusion

L'analyse ci-dessus donne une fourchette estimée pour la proportion de migrants d'entrée requis pour que le district de Manitoulin conserve une proportion constante de personnes parlant le français par rapport au principal groupe d'âge actif dans son ensemble. Cette analyse démontre que pour que le pourcentage soit maintenu à 6,1 pour cent, le district de Manitoulin devrait accueillir entre **198 et 227** migrants d'entrée parlant le français de 2017 à 2026. En pourcentage, cela représente entre **7,2 pour cent à 7,6 pour cent** de tous les migrants d'entrée du district de Manitoulin pendant cette période. La proportion estimée requise de migrants d'entrée est supérieure à la proportion actuelle de personnes parlant le français dans le principal groupe d'âge actif parce que la population parlant le français est plus âgée que la population ne parlant pas le français.

Si l'on examine la population francophone, une fourchette estimée de **107 à 120** migrants d'entrée francophones dans le principal groupe d'âge actif est requise de 2016 à 2026 pour conserver sa part du principal groupe d'âge actif, soit 3,0 pour cent. Cette fourchette représente **de 3,8 à 4,1** pour cent de tous les migrants d'entrée du district de Manitoulin au cours de cette période. Tout comme la fourchette pour les personnes parlant le français, la proportion estimée requise de migrants d'entrée est plus élevée que la proportion actuelle de francophones dans le principal groupe d'âge actif parce que la population francophone est plus âgée que la population non francophone.

Recommandations en matière de politique

Même si le présent article porte principalement sur le nombre requis de migrants d'entrée pour le district de Manitoulin, le recrutement n'apporte qu'une réponse partielle au problème. La rétention et l'intégration pleine et entière de la population actuelle sont également des éléments indispensables. Comme bon nombre de districts dans le Nord de l'Ontario devraient connaître une augmentation des personnes âgées dans les années à venir, les districts ne doivent pas seulement attirer de jeunes migrants francophones et parlant le français, mais également retenir ceux qui font déjà partie de leur population et assurer leur pleine participation au marché du travail.

Pour favoriser le recrutement et la rétention des francophones et des personnes parlant le français afin de conserver la proportion actuelle du principal groupe d'âge actif, les mesures suivantes peuvent être prises :

1. Comme exposé en détail dans la série *Attirer vers le Nord* (2019) de l'Institut des politiques du Nord, une stratégie de recrutement et de rétention⁴ peut être créée, adaptée à chaque district, en mettant l'accent sur l'atteinte des cibles de personnes parlant le français et de francophones et en rendant la communauté accueillante pour ces groupes démographiques;
2. Déterminer quels sont les actifs à la disposition des personnes parlant le français et des francophones dans chaque district : sont-ils bien identifiés et facilement accessibles? Les districts sont encouragés à entreprendre un exercice de cartographie afin d'identifier les organisations et les associations qui offrent des services aux personnes parlant le français et aux francophones. Idéalement, cela devrait être fait dans les portails d'accueil actuels accessibles pour le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario, tenus à jour par les associations multiculturelles de Timmins et de Thunder Bay respectivement;
3. Élargir l'orientation des efforts de recrutement au-delà des migrants d'entrée internationaux pour inclure également les migrants nationaux et secondaires;
4. Exercer des activités de rayonnement dans les communautés et auprès des employeurs afin de communiquer les avantages et le besoin de migrants francophones et parlant le français dans la communauté et sur le marché du travail.

Les migrants francophones et qui parlent le français sont essentiels à la longévité de la langue et de la culture associées à ces groupes démographiques. S'il utilise les estimations mentionnées ci-dessus comme point de référence, le district de Manitoulin a les cibles requises pour conserver un pourcentage constant de personnes parlant le français et de francophones dans le principal groupe d'âge actif.

⁴Le document intitulé *Partie 4: L'avantage local : Pratiques exemplaires et solutions pour les communautés du nord de l'Ontario* de Christina Zefi discute des stratégies de recrutement, de croissance et de rétention.

Références

- Dion, Patrice. « Chapitre 1: Le modèle de projection par cohortes et composantes de Statistique Canada », dans Projections démographiques pour le Canada (2013 à 2063), les provinces et les territoires (2013 à 2038) : rapport technique sur la méthodologie et les hypothèses, inactif, 2013 à 2063, Statistique Canada. Dernière modification le 30 novembre 2015. À consulter en ligne à l'adresse <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-620-x/2014001/chap01-fra.htm>.
- Li, Fenfang et Alex Ross. Migrants parlant le français dans la région du Grand Sudbury : 2017-2026, Thunder Bay, Ontario, Institut des politiques du Nord, novembre 2019. À consulter en ligne à l'adresse https://www.northernpolicy.ca/upload/documents/publications/commentaries-new/ross-francophone-immigration_fr--1-.pdf.
- Ontario. Ministère des Finances. « Projections démographiques pour l'Ontario, 2019-2046, Tableau 14 ». Dernière modification le 13 octobre 2020a. À consulter en ligne à l'adresse <https://www.fin.gov.on.ca/en/economy/demographics/projections/table14.html>.
- Ontario. Ministère des Finances. « Projections démographiques pour l'Ontario, 2019-2046, Tableau 15 ». Dernière modification le 13 octobre 2020b. À consulter en ligne à l'adresse <https://www.fin.gov.on.ca/en/economy/demographics/projections/table15.html>.
- Ontario. Ministère des Finances. « Projections démographiques pour l'Ontario, 2019-2046 ». Dernière modification le 13 octobre 2020c. À consulter en ligne à l'adresse <https://www.ontario.ca/fr/page/projections-demographiques-pour-lontario>.
- Canada. Statistique Canada. Recensement de 2016, portrait du groupe cible de la population francophone, tabulation spéciale, Programme de données communautaires (PDC). À consulter en ligne à l'adresse <https://communitydata.ca/content/target-group-profile-francophone-population-census-2016>.
- Canada. Statistique Canada. Recensement de 2016, portrait du groupe cible de la population selon les groupes d'âge, tabulation spéciale, Programme de données communautaires (PDC). À consulter en ligne à l'adresse <https://communitydata.ca/content/target-group-profile-population-age-groups-census-2016>.
- Canada. Statistique Canada. Recensement de 2016, portrait du groupe cible de la population selon la connaissance des langues officielles, totalisation personnalisée, Programme de données communautaires (PDC). À consulter en ligne à l'adresse <https://communitydata.ca/content/target-group-profile-population-knowledge-official-languages-census-2016>.
- Canada. Statistique Canada. Estimations de la population annuelles, par âge et sexe, juillet 2001 à juillet 2020, totalisation personnalisée, Programme de données communautaires (PDC), 2021. À consulter en ligne à l'adresse <https://communitydata.ca/content/annual-population-estimates-age-and-sex-july-1-2001-2020>.
- Canada. Statistique Canada. Composantes de la croissance démographique par division de recensement, groupe d'âge et sexe, annuel, basées sur la Classification géographique type (CGT) 2011, tableau 17-10-0085-01, 2021. À consulter en ligne à l'adresse https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710008501&request_locale=fr.
- Canada. Statistique Canada. Estimations de la migration des déclarants (T1FF), tableaux D, 2011-2019, totalisation personnalisée, Programme de données communautaires (PDC). À consulter en ligne à l'adresse <https://communitydata.ca/content/migration-estimates-tables-d-2018-2019>.
- Zefi, Christina. La série : Attirer vers le Nord – L'avantage local : Pratiques exemplaires et solutions pour les communautés du nord de l'Ontario, Thunder Bay, Ontario, Institut des politiques du Nord, juillet 2019. À consulter en ligne à l'adresse https://www.northernpolicy.ca/upload/documents/publications/commentaries-new/commentary-zefi_newcomers-4-fr001.pdf.



À propos de l'Institut des politiques du Nord:

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des preuves, trouvons des opportunités en matière de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay, Sudbury et Kirkland Lake. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en politiques socioéconomiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.

Recherches connexes

Migrants parlant le français dans la région du Grand Sudbury: 2017-2026

Fenfang Li et Alex Ross

Viens au nord - Croissance démographique dans les régions du Nord ontarien

Charles Cirtwill, Hilary Hagar, et Rachel Rizzuto

Relier les points: Leçons tirées du projet pilote désigné par Intermédiaire communautaire et international du Nord-Ouest

Anthony Noga

Ambition: Objectifs de migration des locuteurs du français

Mercedes Labelle

Pour vous tenir au fait ou pour participer, veuillez communiquer avec nous:

1 (807) 343-8956

info@northernpolicy.ca

www.northernpolicy.ca/fr



NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

Giwednong Aakomenjigewin Teg
ᑲ ᐃᑕᑕᑦᐃᑦᐃᑦ ᑭᐱᐅᑦᐅᑦ ᐃᑭᑦᐅᑦ
Institú dPolitiik di Nor

northernpolicy.ca